

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 28 MAI 2026 à 19 H 30 en mairie**

Présents : Baptiste Bon, Amélie MAZURCZAK, Pierre, FOREST, Anne Laure SEUX, Henri MENU, Madeleine CHATEAU, Arnaud VASSAL, Catherine BERTHERAT, Luc BOUDET, Stéphanie LUAIRE, Augusto DE CARVALHO, Clémence VILELA, Tristan COURBON, Sylvie MICHEL, Christian PERRET

Absents excusés :

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Henri MENU

Pouvoirs :

Mandants

Mandataires

/

/

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers votants : 15

Date de convocation : 22 mai 2026

TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES :

- GERBE David Marcel Antoine, né le 13/11/1971
- MONIER Emeline MARIA Amélie, né le 11/04/1989
- MONTAL Régie Jean Marie, né le 11/02/1947

SIEL : REGULARISATION COMPTABLE :

Approbation de la régularisation (écriture comptable) concernant le SIEL et LFA

APPROBATION A L'UNANIMITE

DELEGATION DU MAIRE :

Modification de la délibération relative aux délégations qui ont été données au Maire

APPROBATION A L'UNANIMITE

COMMISSION CONTROLE DES LISTES ELECTORALES :

Liste des personnes qui siégeront dans la commission de contrôle des listes électorales.

- Madame Madeleine CHATEAU (conseillère municipale) : titulaire
- Monsieur Augusto DE CARVALHO (conseiller municipal) : suppléant
- Madame Emilie LOMBARD (délégué de l'administration désigné par le Préfet)
- Monsieur Richard CLAUDE (délégué désigné par le Président du tribunal judiciaire)

ADHESION CONVENTION REFERENT DEONTOLOGUE POUR LFA :

Adhésion à la convention proposée par LFA relative au référent déontologue qui sera à disposition des élus communautaires.

APPROBATION A L'UNANIMITE

REMBOURSEMENT LOCATION SALLE DES FETES :

Approbation du remboursement d'une famille qui avait loué la salle des fêtes et qui a dû annuler suite à un problème de santé d'un de leurs enfants (certificat médical fourni).

APPROBATION A L'UNANIMITE

CONVENTION POLICE MUNICIPALE :

1. Convention pluri-communale avec St Cyprien

Approbation du renouvellement de la convention qui existait avec Saint Cyprien concernant la mise à disposition du policier municipal sur une durée de 7h par semaine pour 1 an renouvelable 2 fois

APPROBATION A L'UNANIMITE

2. Un renouvellement de la convention de coordination avec les forces de sécurité de l'Etat.

Approbation du renouvellement de la convention de coordination avec les forces de sécurité de l'Etat pour 3 ans.

APPROBATION A L'UNANIMITE

CONVENTION SERVICE COMMUN LFA :

Approbation de la résiliation de la convention d'adhésion au service commun de secrétariat de mairie porté par Loire Forez Agglomération au 31 décembre 2026.

APPROBATION A L'UNANIMITE

RESSOURCES HUMAINES :

CNAS : Actuellement, les agents peuvent prétendre à une adhésion au CNAS (CE de la fonction publique), à partir de 3 années d'ancienneté pour en bénéficier au 1er janvier suivant. Il est proposé de faire bénéficier les agents à partir du moment où un agent a un contrat supérieur à 6 mois,

APPROBATION A L'UNANIMITE

Ménage et gestion SDF :

Approbation du recrutement de 2 personnes (25 heures chacune) qui seront contractuelles (contrat de 1 an), à partir de septembre 2026.

Ces personnes pourraient bénéficier les 6 premiers mois d'un contrat aidé (à hauteur de 40%). Ces personnes assureront également les états des lieux de la SDF

APPROBATION A L'UNANIMITE

AIDES ET ACCOMPAGNEMENTS FINANCIERS :

Approbation d'une aide financière à la micro-crèche de Craitilleux pour un montant de 5 000 €

APPROBATION A L'UNANIMITE

DEVIS :

- **Les travaux de réfection des plafonds de l'école :**
Entreprise GIROUD à Craitilleux

- **Les chauffages (pompe à chaleur) pour l'école :**
FORISSIER à Craitilleux (dalle béton incluse + l'électricité incluse) : 35 500 € HT_+ Contrat d'entretien

- **Le contrat de partenariat avec Toshiba (copieur mairie et école) :** *1 248,82 € / trimestre*

- **Boitier du défibrillateur du stade de foot :**
Société DEFIBRIL : 485,40 € TTC

- Eclairages leds des locaux du foot :
YESS ELEC : 833,66 € HT

- Eclairages leds pour école sur la partie ou les plafonds seront refaits :
YESS ELEC : 886,10 € HT

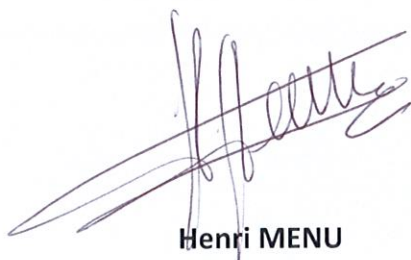
- Réfection bureau Directrice école :
CHRIS ELEC : 1 053,47 € HT

- Eclairage extérieur de la mairie / câblage école :
CHRIS ELEC : 1 240 € HT

- Vidéo de visite virtuelle :
MARECHET : 250 € HT

- Panneau d'affichage :
FOREZ SIGNALISATION : 1 397,00 € HT
⇒ **Pose : 300 € HT**

Le Secrétaire de Séance



Henri MENU

Le Maire



Baptiste BON